Toulouse (31) : son cocktail Molotov tombe à 3 mètres des policiers ; à 18 ans, il écope d’un an avec sursis et ressort libre

20/10/2026 à 18h00



Un cocktail Molotov tombé à trois mètres des policiers, selon leur témoignage ; son auteur présumé, âgé de 18 ans, ressort libre du tribunal. Après les affrontements du samedi 17 octobre à Toulouse (Haute-Garonne), le jeune homme a été condamné lundi à **un an de prison avec sursis probatoire et 140 heures de travail d’intérêt général**. La défense conteste la distance à laquelle l’engin est tombé.

Selon le compte rendu d’audience de La Dépêche du Midi, le prévenu, prénommé Ylane, venait de lancer l’engin avenue Étienne-Billières. Des agents l’ont vu tomber à environ trois mètres d’eux, distance contestée par sa défense. À la barre, le jeune homme a expliqué qu’on lui avait remis l’engin et affirmé ne pas avoir voulu le lancer.

Le ministère public avait requis **douze mois de prison**. Le tribunal a finalement prononcé une peine entièrement assortie du sursis probatoire, accompagnée des 140 heures de TIG, d’obligations de formation et de travail, d’une interdiction de porter une arme et d’une suspension de droits civiques.

Le jeune homme a été remis en liberté à l’issue de l’audience. D’autres prévenus impliqués dans les violences toulousaines doivent encore être jugés.

Source : La Dépêche du Midi, 19 octobre, mise à jour le 20 octobre 2026.

Photo : affrontements à Toulouse, quartier Saint-Cyprien, le 17 octobre 2026 (© L. Hervé / La Dépêche). Il ne s’agit pas d’une image du geste attribué au prévenu.